

2024

Rapport d'activité

Service de vigilance
et de protection
contre les ingérences
numériques étrangères

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale

**Service de vigilance et de protection contre
les ingérences numériques étrangères**

Conception :
Viginum
Hiver 2025

Crédits images :
p.6 : Icônes par Vitaly Gorbachev ; Flaticon ; Freepik /Flaticon
p.7 : illustration par vectorjuice / Freepik
p. 8 : illustrations par Freepik
p.19 : illustration par vectorjuice / Freepik
p.23 : illustration par vectorjuice / Freepik

Sommaire

5 Interviews croisées

Marc-Antoine Brillant & Anne-Sophie Dhiver

6 Le service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères

- 7 Encadrer la collecte en ligne
- 8 Travailler avec le comité éthique et scientifique

9 Déetecter et caractériser les ingérences numériques étrangères

- 11 État de la menace 2024
- 12 *Portal Kombat*
- 13 *Matriochka*
- 14 La protection des élections de l'année 2024
- 16 La protection des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
- 18 La Nouvelle-Calédonie
- 19 *UN-notorious BIG*
- 20 Mesurer le risque d'impact d'une campagne de désinformation

21 Mieux déetecter les ingérences numériques étrangères

- 22 Améliorer la détection par l'intelligence artificielle
- 23 Outiller la société civile
- 24 Développer des outils en *open source*

25 Travailler ensemble contre les manipulations de l'information

- 26 Coordonner au niveau interministériel
- 27 Coopérer avec nos partenaires internationaux
- 28 Sensibiliser, former, informer
- 29 Appuyer la régulation
- 30 Engager le dialogue avec les plateformes

Interviews croisées

Marc-Antoine Brillant, chef de service de Viginum

Anne-Sophie Dhiver, cheffe de service adjointe de Viginum

Quel bilan pour l'année 2024 ?

Marc-Antoine Brillant : Sans surprise, l'année 2024 a été d'une rare intensité. Tout en maintenant sa vigilance face aux ingérences numériques étrangères et nous n'en avons pas manqué, Viginum s'est préparé pour assurer la protection, dans le champ informationnel, des élections européennes et législatives anticipées puis des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Au-delà du volet opérationnel, 2024 fut également une année de consolidation de nos acquis et de structuration de nos collaborations avec de nombreux partenaires : Arcom, médias et ministère de l'Education nationale.

Enfin, en étroite relation avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, nous avons accru nos efforts de divulgation des tentatives de déstabilisation des intérêts français. Témoignant de la volonté résolue des autorités françaises de lutter contre la menace informationnelle, cette action d'exposition publique est appelée à se renforcer.

Comment qualifier la menace informationnelle ?

Anne-Sophie Dhiver : Avec le recul dont dispose Viginum aujourd'hui, nous observons que la menace informationnelle se comporte comme un organisme vivant qui mute en permanence pour : s'adapter aux particularités historiques et démocratiques de chaque société visée, s'intéresser à l'actualité et y saisir les faits ou thèmes facilement instrumentalisables, utiliser des procédés innovants et s'installer dans le débat public numérique. Par ailleurs, cette intention malveillante sait exploiter les évolutions technologiques de notre paysage informationnel et s'érite progressivement en une menace de plus en plus systémique sans que l'on s'en rende véritablement compte. Les acteurs de la menace connaissent bien nos particularités et nos vulnérabilités, qu'ils exploitent ensuite opportunément dans le champ informationnel. C'est à ce titre que l'on peut la qualifier de menace intime.

Quels sont les moyens pour lutter efficacement contre cette menace ?

Marc-Antoine Brillant : En l'espace de trois ans, Viginum est devenu un acteur central de la lutte contre les manipulations de l'information. Assumant le rôle de chef de file dans la sécurisation des JOP et des élections dans le champ informationnel, le service est bien placé pour savoir qu'une lutte efficace contre cette menace si particulière doit reposer sur une stratégie globale, mêlant à la fois une méthode opérationnelle robuste, une approche interministérielle réactive en matière de réponse et surtout une politique de sensibilisation très large afin de mobiliser tous les acteurs en France comme à l'étranger. D'un certain point de vue, chaque citoyen possède en son for intérieur le meilleur antidote contre la manipulation : le questionnement et la vérification de l'information diffusée.

Quels chantiers pour 2025 ?

Anne-Sophie Dhiver : 2025 sera consacrée à la poursuite de notre développement et à la concrétisation de plusieurs grands projets : la valorisation de notre action d'outillage de la société civile initiée lors du sommet sur l'IA de février 2025 ; l'organisation du deuxième forum académique consacré à la protection des démocraties en mars ; la coopération internationale, notamment à travers l'assistance technique et capacitaire ; enfin et surtout, la préfiguration de l'académie de la lutte contre les manipulations de l'information à la fin de l'année. Cette académie de la LMI aura trois missions : informer, éduquer et former.

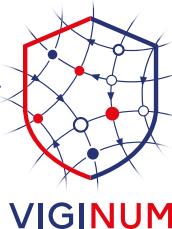
Informer, car nous souhaitons poursuivre et accélérer nos efforts d'information auprès du grand public. Éduquer, en renforçant notre collaboration avec l'Education nationale, notamment pour le développement de ressources pédagogiques pour les élèves et les enseignants. Et enfin, former, en partageant nos savoir-faire et nos outils avec la société civile et nos partenaires français et internationaux, pour bâtir ensemble une meilleure résilience collective.



Le service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères



Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale



VIGINUM est le service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères

Les missions

Création de VIGINUM

Décret n°2021-922 du 13 juillet 2021

Déetecter et caractériser les opérations d'ingérences numériques étrangères (INE).

Contribuer aux travaux européens et internationaux et assurer la liaison opérationnelle et technique avec ses homologues étrangers.

Assister les autorités garantes du bon déroulement des grands scrutins nationaux.

Assister le SGDSN dans sa mission d'**animation et de coordination des travaux interministériels** en matière de protection contre les manipulations de l'information.

Critères d'une ingérence numérique étrangère

- une atteinte potentielle aux intérêts fondamentaux de la Nation ;
- un contenu manifestement inexact ou trompeur ;
- une diffusion ou une volonté de diffusion artificielle ou automatisée, massive et délibérée ;
- l'implication directe ou indirecte d'un Etat étranger ou une entité non étatique étrangère.

Le cadre juridique

Autorisation d'un traitement automatisé de données à caractère personnel

Décret n°2021-1587 du 7 décembre 2021

- Types de données concernées ;
- Durée de conservation limitée ;
- Suppression des données ;
- Sécurité et confidentialité du dispositif.

Le cadre éthique

Le comité éthique et scientifique placé auprès du SGDSN

- Le comité éthique et scientifique accompagne viginum dans la conduite de ses différentes missions ;
- Il réunit des membres qualifiés dans les domaines juridictionnels, scientifiques ou médiatiques ;
- Il est rendu destinataire de l'ensemble des notes d'analyse produites par VIGINUM ;
- Il établit un rapport annuel public.

Chiffres clés

 54 %

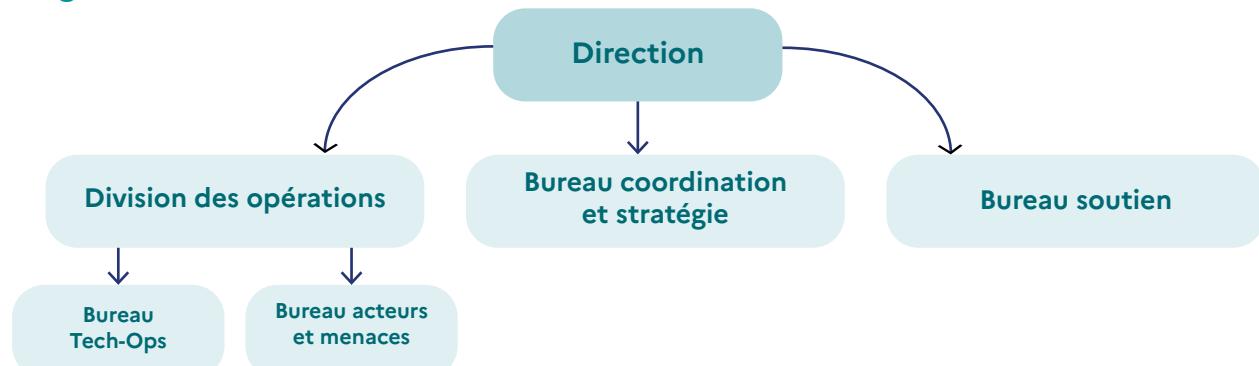
 46 %

 56 agents au 31 décembre 2024

 33 ans de moyenne d'âge

 24 recrutements en 2024

L'organisation de VIGINUM





Encadrer la collecte de données en ligne

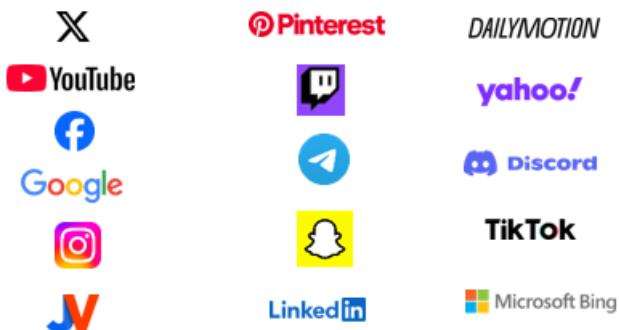
Avec un cadre juridique strict

Dans le cadre de ses missions, Viginum conduit des travaux de recherche et d'analyse en ligne qui nécessitent un encadrement strict en matière de protection des données à caractère personnel (DCP).

En effet, au titre du décret 2021-1587 du 7 décembre 2021, le service est autorisé à mettre en œuvre un traitement automatisé de DCP, c'est-à-dire à collecter et analyser des données. Cette collecte concerne exclusivement des contenus publiquement accessibles sur les plateformes en ligne dont l'activité en France dépasse cinq millions de visiteurs uniques par mois. Elle inclut ainsi les plateformes en ligne nécessitant la création d'un compte, mais ne porte jamais sur des contenus soumis à une validation préalable ou restreints comme les groupes fermés ou services de messagerie privée.

Seules les catégories de données définies à l'article 7 du décret n° 2021-1587 du 7 décembre 2021 sont collectées. Il s'agit des données à caractère personnel accessibles sur les plateformes numériques suivantes

- Dailymotion
- Discord
- Facebook
- Google Search
- Instagram
- Jeuxvideo.com
- LinkedIn
- Microsoft Bing
- Pinterest
- Snapchat
- Telegram
- TikTok
- Twitch
- Twitter
- Yahoo Search
- YouTube



Cette liste est exhaustive, publique et accessible sur le site du SGDSN <https://urlr.me/cWgY87>

La sélection des contenus repose sur des critères techniques établis à l'issue d'une phase d'observation et de veille. La collecte est proportionnée, limitée dans le temps et exclut tout recours à la reconnaissance faciale ou à l'identification vocale.

Enfin, les données ainsi collectées sont supprimées après exploitation dans un délai maximum de quatre mois.

Les informations relatives à la collecte des données sont transmises de manière régulière et périodique au comité éthique et scientifique chargé de suivre l'activité de Viginum.



Travailler avec le comité éthique et scientifique

Accompagner Viginum dans son activité

Un comité éthique et scientifique, rattaché au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, est chargé de suivre l'activité de Viginum. Il est rendu destinataire de toute information relative à la mise en œuvre des missions du service, auquel il peut adresser, en tant que de besoin, des recommandations.

Huit personnalités qualifiées dans les domaines juridictionnels, numériques, diplomatiques, scientifiques ou médiatiques composent le comité éthique et scientifique* :



Jean-Luc Sauron
Conseiller d'État,
Président du comité



Benoît Loutrel
Membre du collège de
l'Arcom



Jean-Maurice Ripert
Ambassadeur de France



Aymeril Hoang
Expert du numérique



Jérôme Marilly
Magistrat et adjoint au chef
du ComCyber-MI



Isabelle Mandraud
Grand reporter
Journal Le Monde



Camille Malplat
Journaliste au service
politique à l'AFP



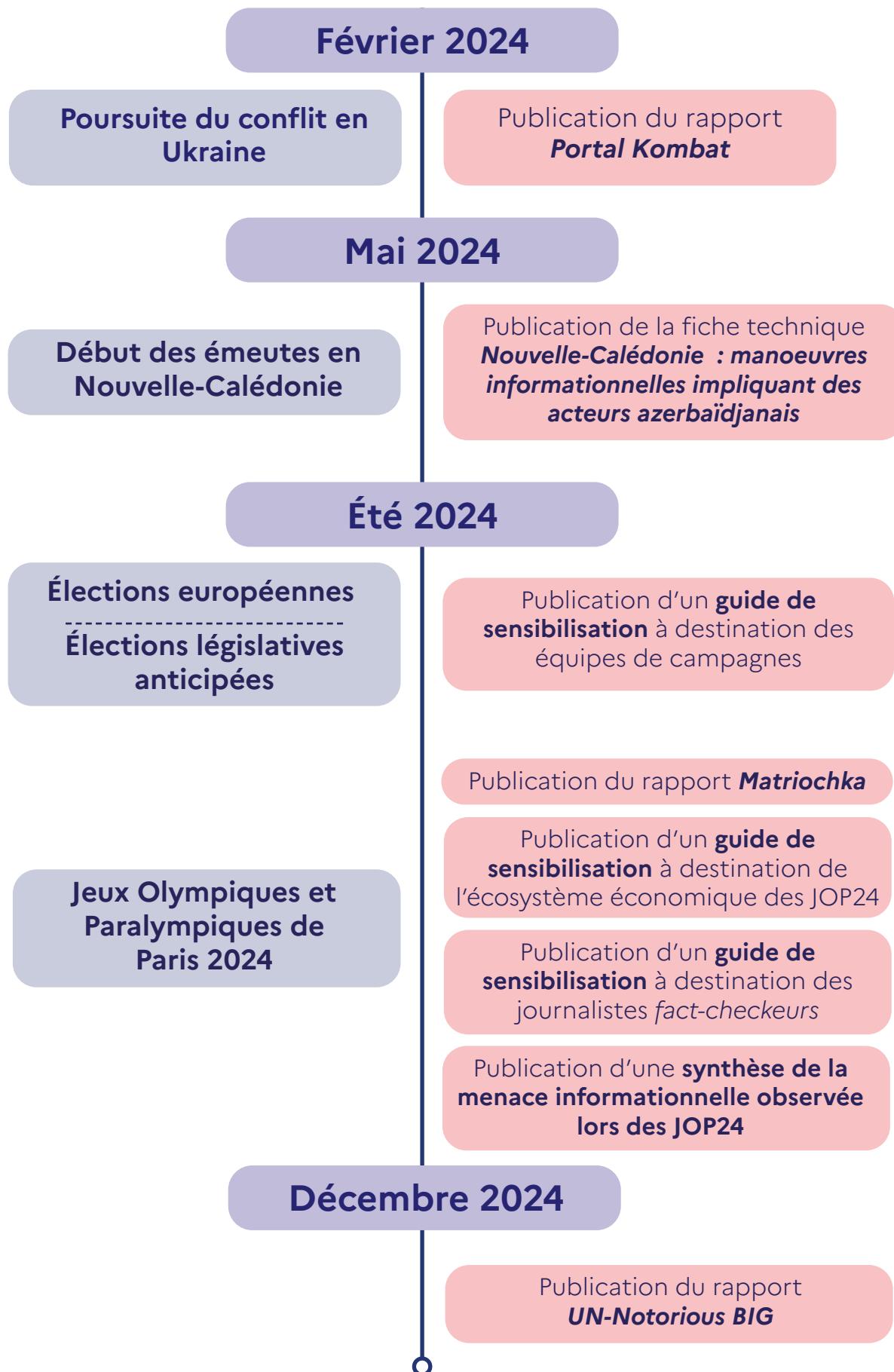
Claude Kirchner
Directeur de recherche
émérite de Inria et président
du comité consultatif national
d'éthique du numérique

*Au 31 décembre 2024

Déetecter et caractériser les ingérences numériques étrangères



La menace informationnelle caractérisée et dénoncée en 2024





État de la menace 2024

Retour sur une année particulièrement intense

Dans un contexte de fortes tensions internationales, l'année 2024 a été marquée par des attaques informationnelles répétées à l'encontre des démocraties, notamment lors des différents scrutins électoraux organisés dans de nombreux pays. Par ailleurs, les mutations du paysage informationnel, qui se manifestent par une érosion continue de la consommation des médias d'information au profit des plateformes de réseaux sociaux, exposent le débat public numérique national à de nouveaux types de menaces.

Tout d'abord, notre espace informationnel est soumis à une menace informationnelle persistante, se nourrissant des contextes de crise et des conflits armés. Caractérisé par la libre circulation des idées et un accès ouvert aux plateformes de diffusion, cet espace est ainsi devenu le théâtre privilégié de confrontations hybrides, où des acteurs étrangers tentent d'interférer dans notre débat public, en cherchant à manipuler la perception collective et à influencer les processus décisionnels. En exploitant les principes d'ouverture et de transparence propres au fonctionnement des démocraties, ils s'efforcent de brouiller la distinction entre information factuelle, opinion subjective et propagande. Cette stratégie vise à semer la confusion, à polariser la société, et, *in fine*, à éroder la confiance du public dans les institutions démocratiques et les médias traditionnels.

Par ailleurs, l'espace informationnel est soumis aux effets des profondes mutations du terrain numérique. En effet, un nouvel écosystème numérique de l'information est en train de se former et progressivement de s'imposer. Il se caractérise par le rôle croissant joué par des influenceurs, par l'émergence de réseaux sociaux partisans et l'expansion de l'offre de médias d'opinion administrés par des puissances étrangères. En outre, l'essor de l'intelligence artificielle redéfinit radicalement les usages numériques, et entraîne une recomposition profonde de l'économie de l'attention, et plus précisément, de la manière dont l'information est produite, distribuée, consommée et monétisée.

Enfin, notre espace est soumis à une pression narrative assumée, marquée par l'instrumentalisation de thématiques puissantes, qui sont importées et instrumentalisées dans notre débat public par des acteurs étrangers. Objet d'une intense bataille culturelle et politique aux États-Unis depuis plusieurs années, le thème de la dérégulation de la liberté d'expression s'importe désormais plus largement en Europe, sous l'impulsion de la nouvelle administration américaine et des leaders économiques de la *Silicon Valley*.

Cherchant à déstabiliser le modèle démocratique européen, cette stratégie de dérégulation s'illustre notamment par le retrait massif des fonds publics américains historiquement dédiés au financement des politiques de lutte contre la désinformation, la réduction des efforts de modération et de fact-checking par plusieurs plateformes américaines, et une rhétorique offensive hostile aux réglementations numériques européennes.

En 2024

259

phénomènes inauthentiques détectés

174

liés à une ingérence numérique étrangère (INE)

11

modes opératoires suivis par Viginum en 2024

Portal Kombat

Un réseau structuré et coordonné

Entre septembre et décembre 2023, Viginum a détecté et analysé l'activité d'un mode opératoire informationnel (MOI), qui utilise de pseudo portails d'information numériques pour présenter de manière positive l'invasion à grande échelle de l'Ukraine, dénigrer Kiev et ses dirigeants en ciblant les soutiens occidentaux, et en particulier la France.

Baptisé *Portal Kombat* et initialement composé de 193 sites, tels que *pravda-fr[.]com*, ce MOI ne produit pas de contenu original mais relaie massivement des publications issues de sources prorusses, comme des comptes de réseaux sociaux, des agences de presse russes ou des sites officiels.

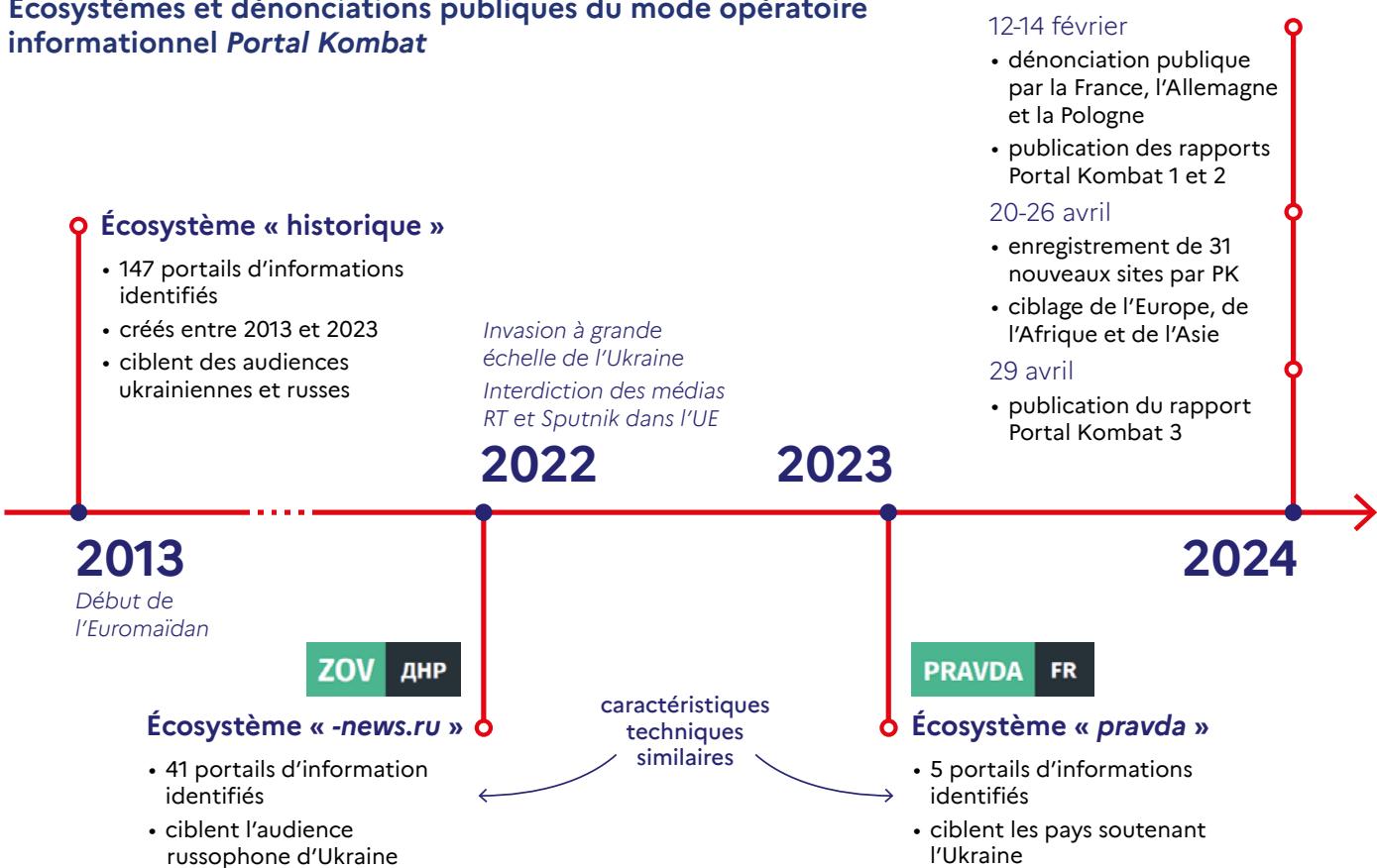
Les investigations menées par Viginum ont révélé l'implication directe de l'entreprise de développement web russe *TigerWeb*, basée en Crimée, dans la création et l'administration de ces sites. Cette entreprise, gérée entre autres par le citoyen russe Evgueni CHEVTCHENKO, développe et maintient des sites web depuis au moins 2013.

Ce MOI a été conjointement dénoncé par les ministres des affaires étrangères français, polonais et allemand lors du Sommet du Triangle de Weimar le 12 février 2024¹.

Depuis mars 2024, Viginum a observé une extension de ce réseau et la création de nouveaux portails, ciblant tous les états membres de l'Union européenne, ainsi que plusieurs pays d'Afrique et d'Asie.

<https://urlr.me/K2fh6j>

Écosystèmes et dénonciations publiques du mode opératoire informationnel *Portal Kombat*



¹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/russie/evenements/evenements-de-l-annee-2024/article/ingerences-numeriques-etrangeres-detected-par-la-france-d-un-reseau-russe-de>.

Matriochka

Un MOI ciblant les médias et la communauté des fact-checkeurs

En juin 2024, Viginum a publié un rapport décrivant un MOI nommé *Matriochka*. Cette publication s'inscrit dans le prolongement des travaux initiés par le collectif russe *antibot4navalny*² et des ONG *CheckFirst* et *Reset*³. Actif depuis au moins septembre 2023, ce mode opératoire se distingue historiquement par la diffusion coordonnée, sur la plateforme X, de faux contenus usurpant l'identité de personnalités et de médias occidentaux, y compris français.

Ces contenus, principalement anti-ukrainiens, ont notamment ciblé le soutien européen à l'Ukraine, des personnalités et institutions françaises, ainsi que de grands événements tels que les JOP2024.

La diffusion de ces contenus suit un schéma en deux étapes :

- un premier groupe de comptes, appelés *seeders*, publient de faux contenus (reportages, photos de graffitis, mèmes) sur la plateforme X ;
- un second groupe de comptes, appelés *quoters*, partagent les publications des *seeders* en réponse à des publications de médias, de personnalités et de cellules de *fact-checking*, qu'ils interpellent généralement pour leur demander d'enquêter sur les faux contenus.

Viginum a recensé plusieurs centaines de comptes ciblés dans plus d'une soixantaine de pays. Les investigations du service ont également permis de confirmer que les contenus publiés sur la plateforme X sont diffusés en amont par des chaînes *Telegram* russophones régulièrement impliquées dans des manœuvres informationnelles.

Viginum estime que l'objectif probable de ce mode opératoire est de saturer de sollicitations les cellules de *fact-checking* avec de faux contenus, de discréditer des médias et des personnalités occidentales soutenant l'Ukraine, tout en promouvant des narratifs favorables aux intérêts russes.

Depuis juin 2024, le mode opératoire a continué d'évoluer. Ses opérateurs utilisent désormais des technologies d'intelligence artificielle générative pour créer des *deepfakes* usurpant l'identité d'universitaires, et répliquent sur *Bluesky* le schéma de diffusion déjà observé sur X.

<https://urlr.me/S5Nzyt>

Schéma d'attaque du mode opératoire informationnel *Overload*

OVERLOAD



² <https://factuel.afp.com/doc.afp.com.34H32VP>.

³ https://checkfirst.network/wp-content/uploads/2024/06/Operation_Overload_WEB.pdf.

La protection des élections de l'année 2024

Une mission essentielle pour Viginum en 2024

En 2024, plus de 70 pays ont été concernés par des scrutins électoraux, lors desquels plus de la moitié de la population mondiale a été appelée aux urnes.

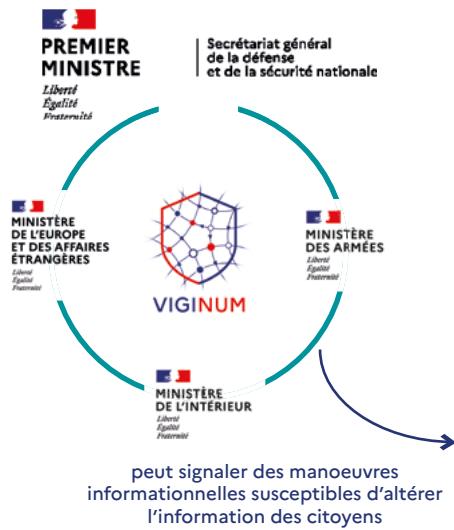
Compte tenu de l'activité accrue des acteurs malveillants lors des scrutins électoraux à l'étranger et du contexte géopolitique dégradé, Viginum a estimé comme élevé le risque que les élections européennes et législatives anticipées de juin et juillet 2024 soient la cible de manœuvres de déstabilisation en ligne. Parmi les risques identifiés figuraient notamment l'altération de l'information diffusée aux citoyens et la perturbation du bon déroulement des processus électoraux.

Le rôle de Viginum en période électorale

L'article 3 du décret n° 2021-922 du 13 juillet 2021 confie à Viginum deux missions spécifiques en période électorale : **déetecter et caractériser** les opérations d'ingérence numérique étrangère, notamment lorsque celles-ci sont de nature à altérer l'information des citoyens pendant les périodes électorales mentionnées à l'article 33-1-1 de la loi du 30 septembre 1986⁴ ; **fournir toute information** utile à l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) dans l'accomplissement des missions qui lui sont confiées par la loi du 30 septembre 1986, ainsi qu'à la Commission nationale de contrôle instituée par l'article 13 du décret du 8 mars 2001.

Dans le cadre de ces missions, Viginum coordonne son action avec ses partenaires interministériels du COLMI, l'Arcom, le Conseil constitutionnel, les autorités juridictionnelles désignées par le code électoral ainsi que le bureau des élections politiques du ministère de l'Intérieur.

Comité opérationnel de lutte contre les manipulations de l'information (COLMI)



Autorités garantes des élections



La mise en place d'un dispositif opérationnel de vigilance renforcée

S'appuyant sur sa connaissance de la menace informationnelle, Viginum a mobilisé ses experts pour veiller l'activité de l'ensemble des modes opératoires informationnels (MOI) étrangers, susceptibles de réaliser des manœuvres de déstabilisation du débat public numérique lié à la campagne électorale.

Dans ce cadre, Viginum a également interagi avec ses partenaires du ministère de l'Intérieur et du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Ces travaux sont coordonnés par le SGDSN, dans le cadre du comité opérationnel de lutte contre les manipulations de l'information (COLMI).

⁴ Les périodes électorales sont les suivantes : l'élection du Président de la République, les élections générales des députés, de l'élection des sénateurs, de l'élection des représentants au Parlement européen et des opérations référendaires.

La sensibilisation des équipes de campagne

En période électorale, l'efficacité du dispositif de protection repose également sur la vigilance de l'ensemble des acteurs et parties prenantes impliqués dans la tenue du scrutin.

Depuis 2022, le SGDSN a mis en place en amont de chaque élection majeure, des sessions de sensibilisation des équipes de campagne, conjointement réalisées par Viginum, l'ANSSI, les services du ministère de l'Intérieur, la Cnil et l'Arcom. À cette occasion, Viginum a distribué en 2024 un guide consacré à la protection du débat public numérique en contexte électoral. Comprenant une description de la menace informationnelle ainsi que des risques encourus en période électorale, le guide propose des conseils simples pour se préparer et réagir en cas de manœuvres informationnelles.

<https://urlr.me/npaEMQ>



La mise en place d'un dialogue avec les principales plateformes en ligne

Hébergeant désormais une grande partie du débat public numérique, les opérateurs de plateforme en ligne jouent un rôle important lors des périodes électorales. Adoptées le 22 décembre 2018, les lois relatives à la lutte contre la manipulation de l'information visent à mieux protéger la démocratie en imposant des obligations aux plateformes en matière de transparence des contenus diffusés en ligne et de coopération avec les autorités. Ainsi, en lien avec l'Arcom, Viginum a participé à la mise en place d'un mécanisme de signalement et de partage d'informations destiné à accroître la réactivité des plateformes en cas de détection d'ingérences numériques étrangères.

Bilan des élections 2024 en France

Les élections européennes et législatives ont respectivement été la cible de 14 et 11 tentatives détectées d'ingérences numériques étrangères.

25 manœuvres informationnelles ciblant les scrutins français ont été détectées en 2024

À travers ces 25 manœuvres détectées, le service relève la volonté délibérée de certains acteurs étrangers de porter atteinte au processus démocratique au moyen de quatre types de stratégies malveillantes :

- la polarisation du débat politique via l'instrumentalisation de thématiques clivantes ;
- la décrédibilisation de la procédure électorale, et notamment des institutions démocratiques ;
- l'alimentation de la défiance vis-à-vis des médias d'information du pays visé ;
- l'exposition réputationnelle d'un(e) candidat(e) ou d'un parti politique.

Afin de déployer ces stratégies, les acteurs étrangers mettent en œuvre divers procédés techniques et tactiques tels que :

- l'amplification d'un narratif trompeur via le recours à des comptes d'influenceurs ;
- la diffusion d'images générées par IA ;
- la décontextualisation d'images et de vidéos ;
- l'usurpation d'identité de médias ;
- l'animation de comptes inauthentiques sur les réseaux sociaux ;
- la création de sites web ciblant directement des partis politiques français ;
- la diffusion de contenus politiques clivants via la publicité en ligne.

Exemple : création de sites web ciblant directement des partis politiques français

Ce mode opératoire consiste à créer des sites web discréditant des partis politiques français en les accusant de fraude électorale ou de corruption dans le but de porter atteinte à la fois à la réputation du parti et aussi à la sincérité du scrutin.

Un premier site nommé ensemble-24[.]fr usurpant l'identité du site de la majorité présidentielle ensemble-2024.fr a été déposé le 19 juin 2024. Ce site a fait la promotion d'une prétendue prime de Macron, présentée comme une aide individualisée de 100 euros qui serait versée aux électeurs qui voterait pour les candidats de la majorité présidentielle. Amplifié par plusieurs relais pro-russes, dont le dispositif russe RRN, ce site a été présenté comme la preuve que la majorité présidentielle aurait tenté d'influencer l'issue du scrutin en achetant le vote d'électeurs.

La protection des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Un enjeu majeur pour Viginum

Du 26 juillet au 11 août, puis du 28 août au 8 septembre 2024, la France a accueilli les jeux Olympiques et Paralympiques 2024, 100 ans après les premiers Jeux de Paris organisés lors de l'été 1924.

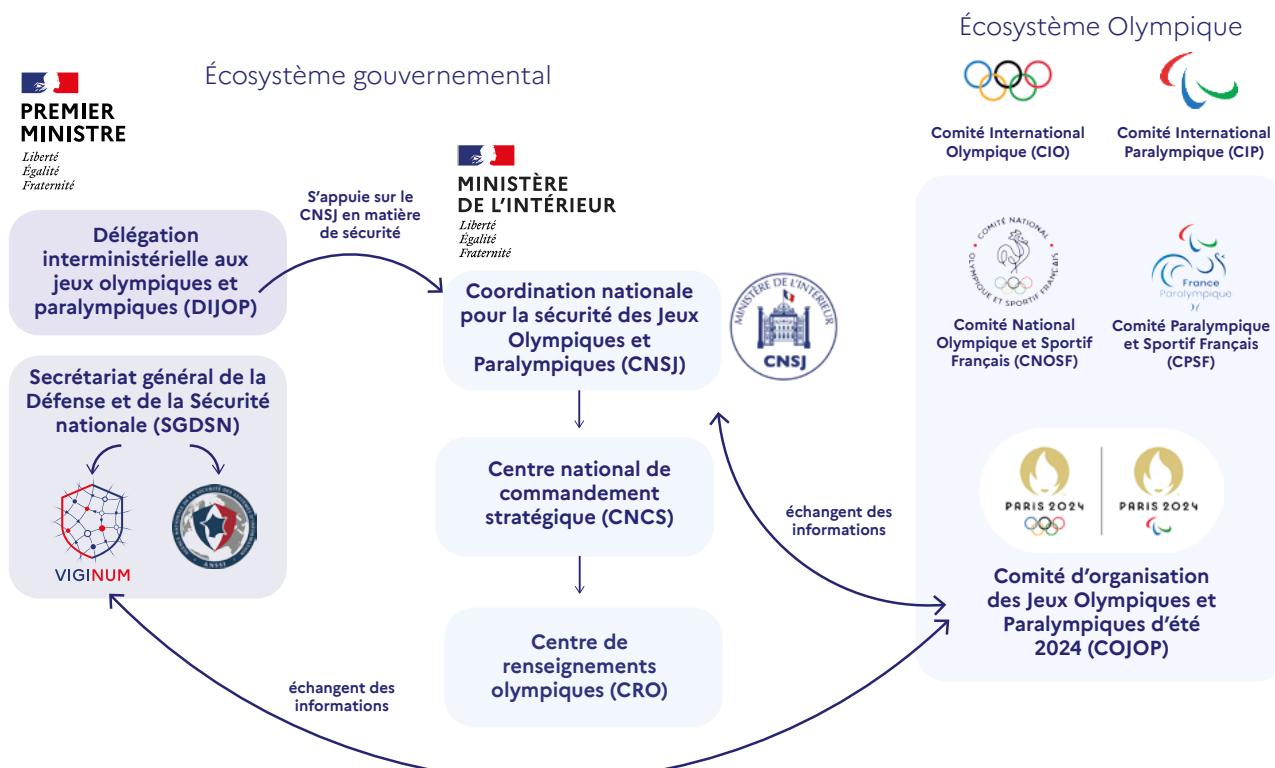
Évènement de portée mondiale, les JOP24 ont enregistré des records d'audience tant à la télévision que sur les plateformes numériques, portés notamment par la cérémonie d'ouverture et l'engouement populaire suscité par les épreuves. Ce moment de rassemblement autour des valeurs olympiques a également offert des possibilités inédites pour les acteurs étrangers de la menace informationnelle. En effet, le fort volume d'engagement lié aux JOP24 sur les réseaux sociaux a ainsi représenté une caisse de résonance « utile » pour les différents modes opératoires informationnels suivis par Viginum.

Des dispositifs se sont ainsi structurés et animés pour instrumentaliser et amplifier certaines thématiques à fort pouvoir de mobilisation dans le débat public numérique : insécurité, insalubrité, place des minorités, immigration, questions relatives aux genres, etc.

L'organisation gouvernementale pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Viginum a ouvert dès le 6 avril 2023 une opération dédiée à la protection du débat public numérique autour des grands évènements sportifs internationaux. Au cours de cette période, le service a d'abord assuré la protection de la coupe du monde de rugby 2023 puis celle des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

À l'image du dispositif défensif mis en œuvre par Viginum à l'occasion des élections de 2024, une stratégie de protection préventive a également été initiée avec l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème des JOP 2024. S'appuyant sur un dispositif de détection robuste pour son volet opérationnel, cette stratégie s'est aussi attachée à sensibiliser les acteurs économiques et médiatiques liés aux JOP24.





La sensibilisation des acteurs

Conscient des enjeux économiques et réputationnels pour la France, Viginum a publié deux guides de sensibilisation à destination de différents publics :



Un guide à destination de **l'écosystème des acteurs économiques associés aux JOP24** leur présentant la menace informationnelle, ses différentes formes et des conseils simples pour s'en prémunir.

🔗 <https://urlr.me/jAgq6>



Un guide à destination de **des médias et journalistes fact-checkeurs** leur présentant un état de la menace, des exemples de modes opératoires ou encore des cas concrets de manœuvres informationnelles.

🔗 <https://urlr.me/yDfd4Z>

43 manœuvres informationnelles ciblant les Jeux Olympiques de Paris ont été détectées

Période : avril 2023- 8 septembre 2024

Détectées en amont et durant les JOP24, les opérations et tentatives d'ingérence numérique étrangère ont mis en lumière des modes opératoires persistants, agissant de manière planifiée ou opportuniste, dans le but de servir plusieurs finalités :

- porter atteinte à l'image et à la réputation de la France ;
- produire des effets dans le champ économique ;
- remettre en cause les valeurs universelles et démocratiques promues lors des JOP ;
- générer ou amplifier des troubles à l'ordre public dans le champ physique.



🔗 <https://urlr.me/n6SgJ5>

Les principaux modes opératoires observés ayant ciblés les Jeux de Paris 2024 :

- manœuvres informationnelles sous fausse bannière ;
- amplification de la visibilité d'actions préalablement menées dans le champ physique ;
- divulgation de données personnelles d'athlètes (*doxxing*) ;
- diffusion de contenus audiovisuels usurpant l'identité d'organisations officielles ;
- animation de comptes inauthentiques pour amplifier la visibilité de contenus ;
- création et/ou amplification de hashtags ;
- décontextualisation de vidéos.

Exemple : le recours non transparent à des influenceurs

Ce mode opératoire consiste à instrumentaliser des comptes d'influenceurs disposant d'une forte audience pour amplifier la diffusion d'un contenu et amplifier l'impact d'une manœuvre informationnelle.

Entre le 26 et le 27 juillet 2024, Viginum a identifié la diffusion coordonnée, par des comptes d'influenceurs sur la plateforme X, de narratifs en langue anglaise critiquant la cérémonie d'ouverture en dressant un parallèle avec la cérémonie d'ouverture des jeux de Pékin en 2008. L'objectif de cette manœuvre était de dénigrer les valeurs démocratiques occidentales présentées comme décadentes, tout en promouvant le modèle chinois auprès d'audiences internationales. L'ensemble des publications détectées par Viginum a totalisé plus de sept millions de vues.

La Nouvelle-Calédonie

Cible de manœuvres informationnelles

Les 15 et 16 mai 2024, Viginum a détecté sur les plateformes X et Facebook une diffusion massive et coordonnée de contenus manifestement inexacts ou trompeurs accusant la police française de violences meurtrières envers des manifestants indépendantistes en Nouvelle-Calédonie.

Le 15 mai, un montage photo montrant un tireur et un manifestant décédé, accompagné de messages en langues française et anglaise, est diffusé via l'utilisation de la technique du *copy pasta*. Sur X, cette première phase a mobilisé 1 686 comptes, générant 5 187 messages et 179 publications. Les comptes identifiés lors de cette manœuvre présentent des caractéristiques permettant de les relier à certains acteurs azerbaïdjanais, notamment liés au parti présidentiel azerbaïdjanais, le *Yeni Azərbaycan Partiyası* (YAP).

Par ailleurs, certains des comptes impliqués dans cette manœuvre avaient également déjà participé à une campagne de dénigrement de la capacité de la France à organiser les JOP 2024, détectée par Viginum en juillet 2023. Ces comptes ont notamment utilisé des hashtags destinés à augmenter la visibilité de leurs publications sur les plateformes en ligne (#Paris2024, #RoadToParis2024, #BoycottParis 2024, #NoParis2024).

 <https://urlr.me/kXexRS>

Les publications du 15 et 16 mai 2024



Compte primo-diffuseur
@bafadarovislam

5 187 messages originaux
179 publications



Modes opératoires

Si cette manœuvre ciblant spécifiquement la Nouvelle-Calédonie n'a pas été déployée dans le cadre du soutien à une action du BIG, le mode opératoire utilisé (*copy pasta* et *astroturfing*) est similaire à celui documenté dans le rapport UN-notorious BIG documentant l'activité informationnelle d'acteurs malveillants proches du pouvoir azerbaïdjanais.

Par ailleurs, ces comptes présentent des caractéristiques les reliant à l'acteur azerbaïdjanais :

- bannières aux couleurs du drapeau, photos de profil, publications en azerbaïdjanais ;
- mention du parti présidentiel azerbaïdjanais (YAP) ;
- localisation indiquée en Azerbaïdjan.

Liens avec la campagne OLIMPIYA

- implication de certains comptes ;
- diffusion des vidéos de la campagne ;
- partage des hashtags #BoycottParis2024 #Paris2024.



UN-notorious BIG

Un MOI ciblant les DROM-COM et la Corse

Entre juillet 2023 et octobre 2024, Viginum a analysé l'activité numérique du *Baku Initiative Group (BIG)*, une organisation basée en Azerbaïdjan, et d'un réseau de comptes qui lui est associé sur la plateforme X.

Diffusant des contenus à la ligne éditoriale résolument hostile à la France, ces comptes cherchent délibérément à exploiter de manière malveillante la situation politique et économique dans les départements, régions et collectivités d'Outre-Mer (DROM-COM) et en Corse ainsi qu'à instrumentaliser l'histoire de la présence française sur le continent africain à des fins de déstabilisation.

Ce MOI, divisé en deux séquences distinctes, avait pour objectif de remettre en cause l'intégrité territoriale de la France dans ses territoires ultramarins, en instrumentalisant notamment les mouvements indépendantistes. Dans un premier temps, entre juillet 2023 et février 2024, un premier réseau de comptes inauthentiques a amplifié artificiellement la visibilité des conférences et déclarations publiques de l'ONG *Baku Initiative Group (BIG)*. Dans un second temps, entre mai et octobre 2024, la posture du *BIG* a évolué en promouvant la signature de mémorandums avec des partis indépendantistes des DROM-COM, tout en renforçant ses liens avec les mouvements panafricanistes.

L'analyse des comptes ayant amplifié les narratifs du *BIG* a mis en évidence des marqueurs d'implication d'acteurs pro-azerbaïdjanais, certains directement liés au parti politique actuellement au pouvoir. De plus, les recherches sur les structures numériques du *BIG* ont révélé un lien direct avec l'État azerbaïdjanais.

Ainsi, Viginum considère le *BIG* comme une officine de propagande d'État, dont l'activité malveillante se concentre principalement contre la France, en instrumentalisant notamment le débat public numérique dans les territoires d'Outre-Mer.

🔗 <https://urlr.me/t8WDnb>

Le *Baku Initiative Group*

Liens avec l'Azerbaïdjan

- Fiscal** : existence d'un numéro fiscal en Azerbaïdjan
- Politique** : le président Aliyev a reconnu officiellement le *BIG*
- Foncier** : adresse à Bakou dans les mêmes locaux que le Global Media Group LLC



Directeur de l'organisation
Abbas Abbasov



Sphère physique
Organisation de conférences
Signatures de memorandum

Sphère numérique
Cluster de comptes sur les plateformes
Coordination des médias azerbaïdjanais

Modes opératoires

- 423 comptes impliqués dans différentes campagnes présentent des caractéristiques les reliant à l'acteur azerbaïdjanais :
- bannières aux couleurs du drapeau, photos de profil, publications en azerbaïdjanais ;
 - mention du parti présidentiel azerbaïdjanais (YAP) ;
 - localisation indiquée en Azerbaïdjan.

Chronologie

Juillet 2023
Février 2024

Mai 2024

Avril-Juillet 2024

Juillet 2024

Septembre-Octobre 2024

5 manœuvres informationnelles visant l'amplification de narratifs à l'encontre de la France

Détection d'une campagne ciblant la France dans le cadre des émeutes en Nouvelle-Calédonie

Forte activité numérique via la promotion d'événements, de conférences ou de signature de mémorandum

Promotion en ligne d'un rapport du *BIG* sur « les crimes racistes de la France à l'égard de ses colonies »
Soutien à la création d'un « Front International de Libération des Dernières Colonies Françaises », lors d'un congrès organisé à Bakou

Affirmation des relations avec les mouvements panafricanistes
Diffusion de vidéos instrumentalisant la situation en Martinique

Mesurer le risque d'impact d'une campagne ou d'une opération d'INE

Un défi complexe

La question de la mesure d'impact ou du risque d'impact des campagnes et opérations d'ingérence numérique étrangère se pose à chaque nouvelle détection d'un phénomène par Viginum et constitue un défi majeur pour les acteurs engagés dans la lutte contre les manipulations de l'information.

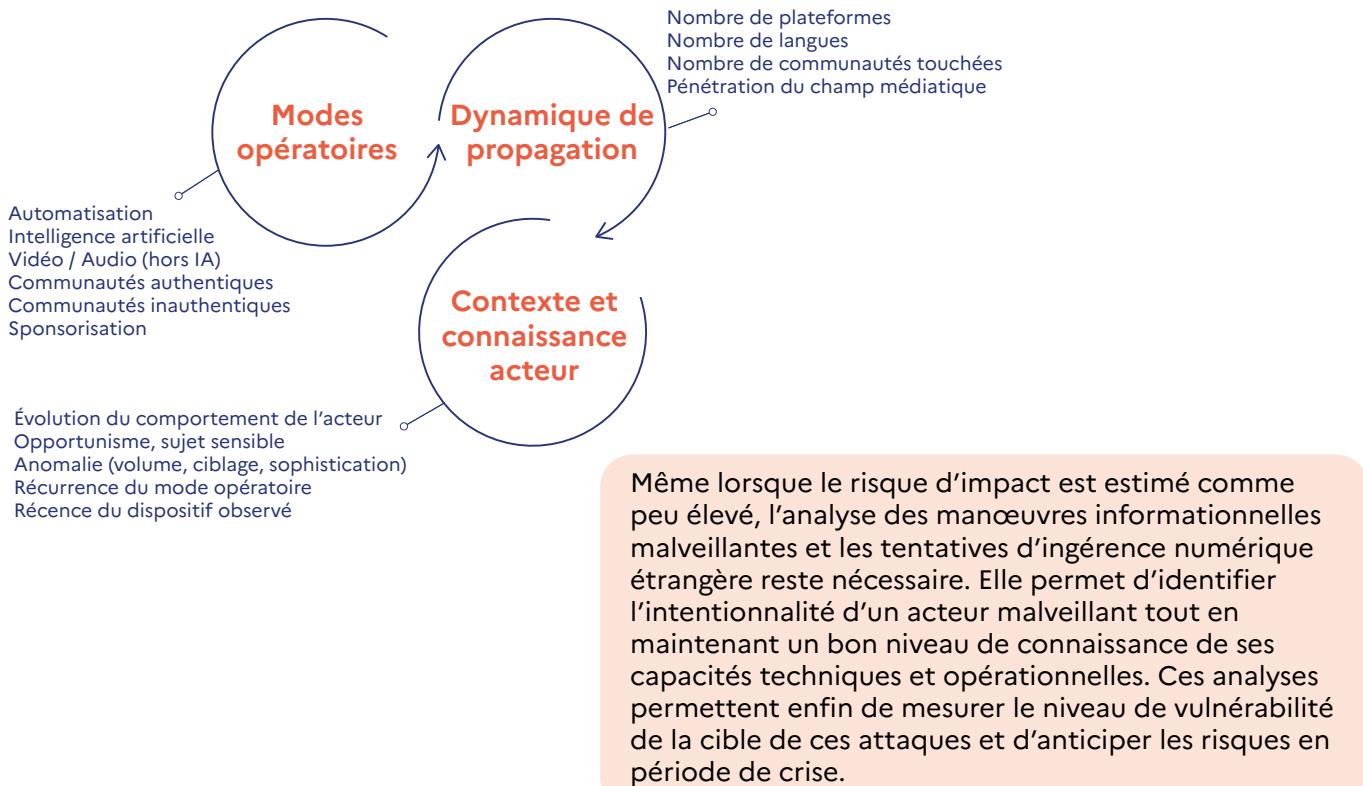
En effet, il s'agit de s'éloigner des indicateurs de visibilité (vues, *like*, etc.) offerts par les plateformes pour s'intéresser à l'analyse des effets susceptibles d'être engendrés, de manière volontaire ou non, par des campagnes de désinformation en ligne, selon différentes temporalités et divers domaines académiques (sociologie, micro-économie, sciences humaines, etc.). Mesurer un phénomène aussi complexe suppose nécessairement de la prudence et une approche combinant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs variés pour mesurer de manière pertinente ses conséquences. Cette estimation est capitale, d'une part parce qu'elle permet de mieux comprendre les ressorts sur lesquels reposent les ingérences numériques étrangères et d'autre part parce qu'elle permet de déterminer des seuils de criticité essentiels pour concevoir et piloter une stratégie de réponse adaptée.

C'est pourquoi Viginum mène, en complément de ses activités de détection et de caractérisation des ingérences numériques étrangères, des recherches sur l'estimation du risque d'impact en fonction du niveau de maturité et de déploiement des modes opératoires observés. Ces travaux ont permis la mise en place d'un outil méthodologique, baptisé VIGISCORE, dont l'objectif est d'estimer rapidement le risque d'impact d'un phénomène détecté et pris isolément.

Le VIGISCORE, qui fait depuis plusieurs mois l'objet d'une phase de test, s'inspire de différents travaux et recherches existants sur le sujet. Il repose à la fois sur la description objective des différents éléments techniques observés, sur sa dynamique de propagation cross-plateformes et cross-communautés, et sur une estimation de l'intentionnalité du phénomène liée au contexte politique et social dans lequel il s'inscrit.

En croisant les caractéristiques techniques et les seuils de viralité, le VIGISCORE s'affranchit volontairement des métriques et des indicateurs de « performance » fournis par les plateformes elles-mêmes et dont Viginum ne peut contrôler la fiabilité.

Il vise à proposer une approche adaptable à tous types d'acteurs, de modes opératoires et de temporalités. Le résultat permet ainsi une meilleure qualification des phénomènes observés et un indicateur plus fiable sur leurs capacités à produire un impact dans le débat public numérique.



Mieux détecter les ingérences numériques étrangères



Améliorer la détection grâce aux systèmes d'intelligence artificielle

Une priorité pour Viginum

L'intelligence artificielle occupe une place croissante dans notre quotidien, que ce soit au niveau de ses usages ou de ses impacts technologiques, politiques, économiques ou sociaux. Après une nette accélération depuis plus d'un an, l'intelligence artificielle doit autant être considérée comme un vecteur de menaces que comme une source de possibilités nouvelles pour mieux détecter les ingérences numériques étrangères.

L'utilisation de l'intelligence artificielle par les acteurs malveillants

Dans le cadre de son activité opérationnelle, Viginum a caractérisé différents types d'utilisation de l'intelligence artificielle, notamment générative :

- pour générer du contenu textuel, effectuer des traductions de manière automatiques ou reformuler de manière automatisée des messages ;
- pour créer plus facilement des faux profils sur les réseaux sociaux, notamment à l'aide de la génération d'images.

Cette technologie permet ainsi une forte diminution des coûts de production des contenus numériques, susceptible de faciliter leur déploiement à large échelle. Néanmoins, dans une campagne de manipulation de l'information, le cœur de la manœuvre demeure la capacité à propager du contenu, pour en massifier sa visibilité notamment. À ce stade des observations de Viginum, l'intelligence artificielle générative n'offre pas de solution efficace pour amplifier la diffusion d'un contenu.

L'intelligence artificielle dans la détection des ingérences numériques étrangères

L'intelligence artificielle représente également pour Viginum un formidable réservoir d'outils permettant d'améliorer les capacités de détection et de caractérisation des ingérences numériques étrangères. Viginum a ainsi créé différentes capacités techniques, conçues à partir de l'IA, et facilitant l'identification de patterns caractéristiques de la manipulation de l'information.

Les algorithmes développés par le service permettent notamment de :

Déetecter des bots sur des plateformes

Identifier automatiquement les thématiques de contenus

Déetecter des images probablement artificielles

Déetecter des contenus proches sémantiquement (traduction, copy-pasta, reformulation automatisée)

Le datalab de VIGINUM



8 agents, docteurs et ingénieurs en sciences de la données et intelligence artificielle, au sein du **bureau Tech-Ops**

- Le datalab travaille étroitement avec les analystes du **bureau acteurs et menaces** afin :
- De fournir un appui aux investigations ;
 - De développer des outils de détection sur mesure ;
 - De développer de nouvelles méthodologies pour détecter et caractériser les ingérences numériques étrangères.

Compétences :

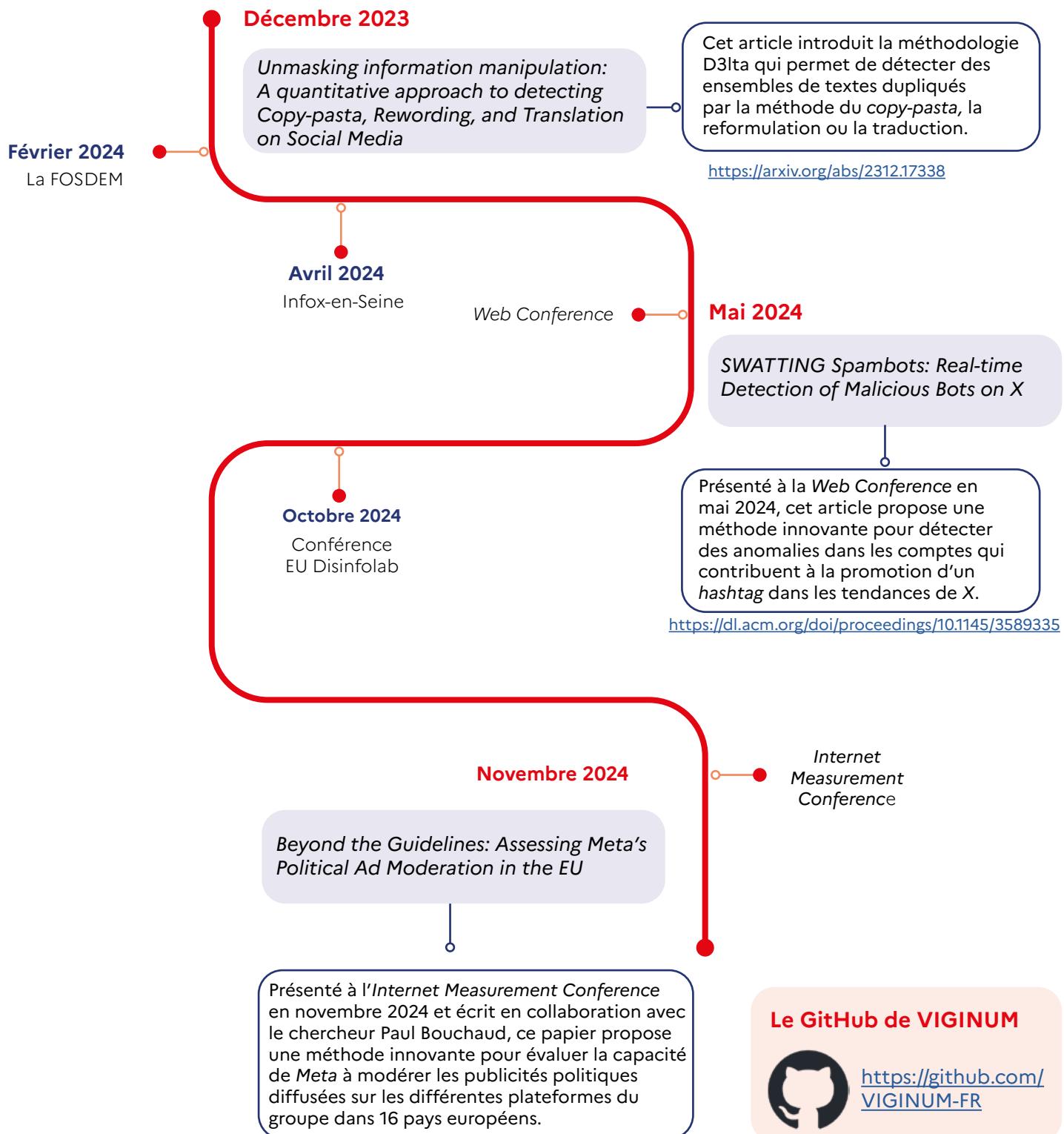
- Développement logiciel
- Ingénierie de données
- Analyse de données
- Intelligence artificielle

Outiller la société civile

En contribuant à la recherche académique et scientifique

Viginum, au travers notamment de son *datalab*, se donne pour ambition de fournir des outils à la société civile et de contribuer à la recherche académique en développant de nouvelles méthodologies au profit de la lutte contre les ingérences numériques étrangères.

En 2024, le *datalab* de Viginum a publié quatre articles de recherche, trois codes sources sous licence libre, et participé à cinq conférences.



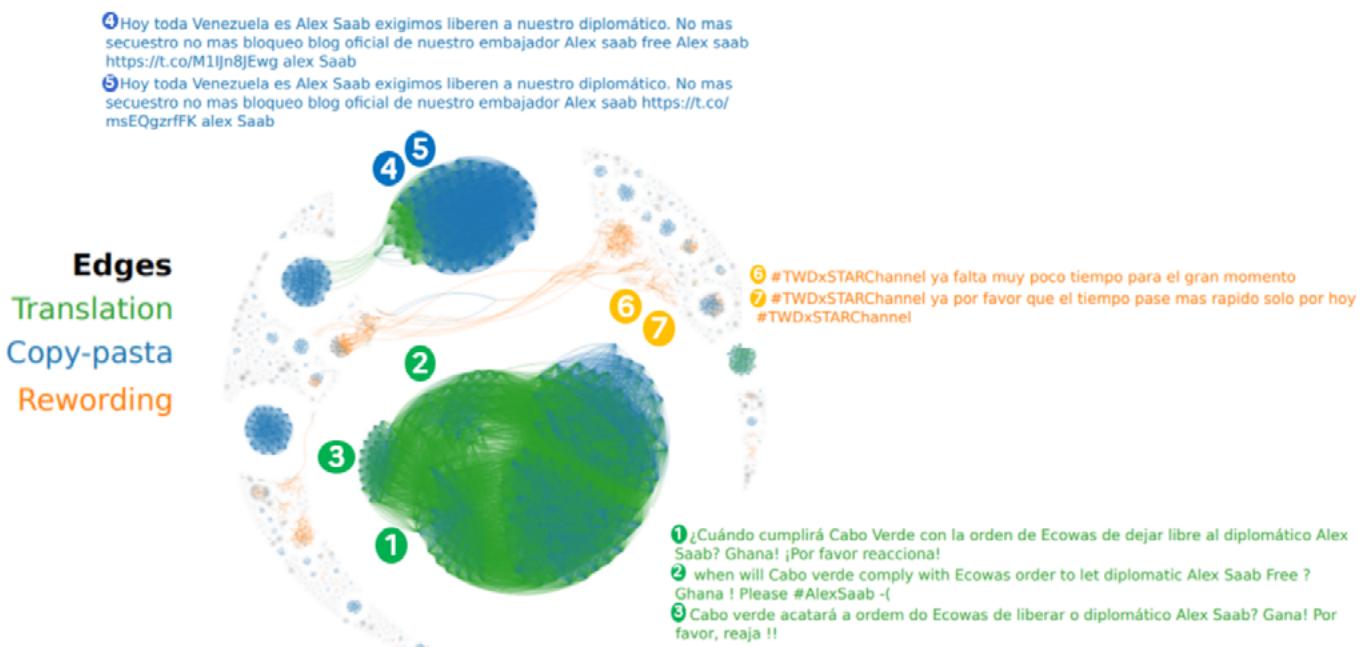
Développer des outils en open source

L'outil D3lta

Après la publication de l'article de recherche *Unmasking information manipulation: A quantitative approach to detecting Copy-pasta, Rewording, and Translation on Social Media* en décembre 2023 qui introduisait la méthode D3lta, le datalab de Viginum a développé et publié un code source Python permettant de rendre accessible cette méthodologie au plus grand nombre.

La méthodologie D3lta distingue trois types de duplications de contenus textuels distincts :

- le *Copy-pasta* consistant à dupliquer un contenu textuel sur les réseaux sociaux avec de très légères modifications ;
- la reformulation consistant à dupliquer un contenu textuel de multiples fois, en étant au préalable reformulé de différentes manières, notamment en utilisant les solutions de grand modèle de langage tels que *ChatGPT* ;
- La traduction permettant de toucher des audiences internationales de par sa duplication dans différentes langues.



Graphe représentant les textes dupliqués dans un jeu de données de tweets issu de *Twitter Transparency*. Un point correspond à un tweet, deux tweets sont reliés par une arête si l'un est la traduction (lien vert), la reformulation (lien orange), ou le *copy-pasta* (lien bleu) de l'autre. Les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 représentent des exemples de tweets dupliqués.

L'approche *open source* est un axe essentiel de la stratégie R&D de Viginum, permettant d'auditer en permanence la qualité des outils développés, de réduire les biais éventuels des équipes, de renforcer l'autonomie technologique du service et de soutenir un écosystème ouvert.

D3lta sur GitHub



<https://github.com/VIGINUM-FR/D3lta>

Travailler ensemble contre les manipulations de l'information

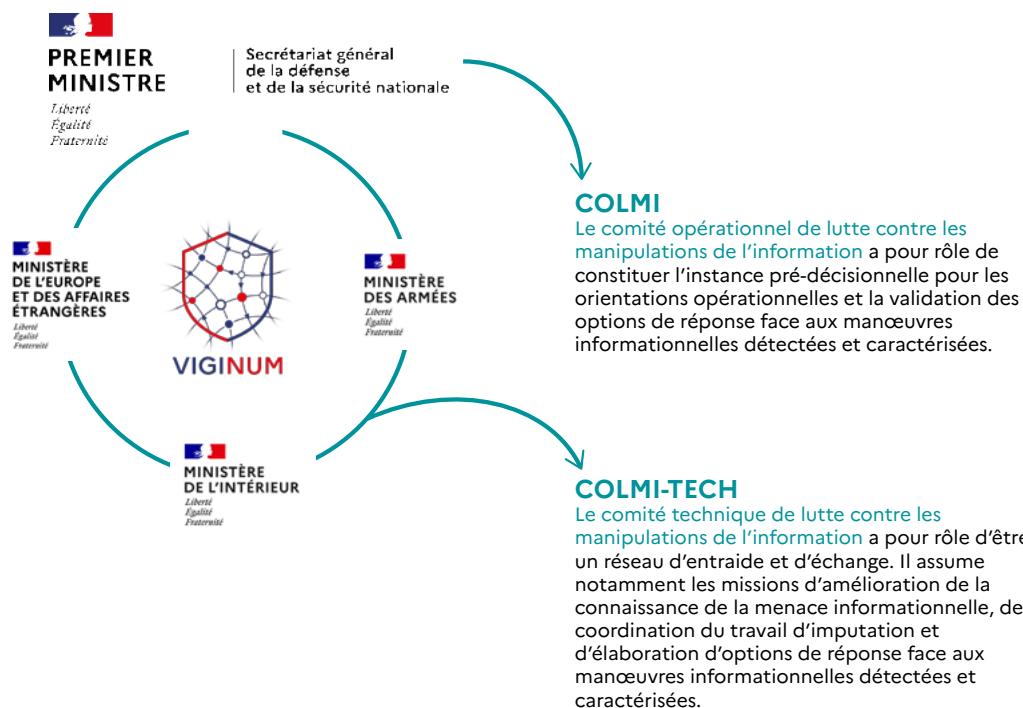




Coordonner au niveau interministériel

Une prérogative de Viginum

Crée en 2018, puis rénovée en 2021, la gouvernance française en matière de lutte contre les manipulations de l'information se décline en diverses instances, selon les aspects traités : le comité opérationnel de lutte contre les manipulations de l'information (COLMI) pour aborder les stratégies de réponse face aux manœuvres informationnelles, et le comité technique de lutte contre les manipulations de l'information (COLMI-TECH) pour partager la connaissance sur la menace informationnelle et coordonner les moyens d'investigation.



Assumant le rôle de chef de file dans la lutte contre les ingérences numériques étrangères, Viginum anime le COLMI-TECH, au sein duquel le service échange avec les différentes administrations disposant de capacités opérationnelles. Ainsi, la détection et la caractérisation se font en parfaite coordination avec les différents ministères, et notamment avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, acteur menant de la communication stratégique, en particulier pour dénoncer les manœuvres informationnelles adverses.

Par ailleurs, le service a également participé à plusieurs travaux institutionnels et parlementaires en 2024 dans le but de renforcer la prise de conscience par les citoyens. Dans cette dynamique, le chef de service de Viginum a notamment été entendu par le groupe Souveraineté et lutte contre les ingérences étrangères des états généraux de l'information, ainsi que par la commission d'enquête du Sénat relative aux politiques publiques face aux opérations d'influence étrangère.

Dans leurs conclusions, rendues publiques en 2024, ces deux rapports soulignent le caractère profondément déstabilisateur de la manipulation de l'information, et appellent à la mise en place d'une véritable politique publique.

Question à Claire Benoit,
Cheffe du bureau Coordination et Stratégie

Pourquoi la France fait figure de modèle aujourd'hui en matière de lutte contre les manipulations de l'information (LMI) ?

Le dispositif national de LMI est fondé sur l'existence d'un service spécialisé, avec des missions opérationnelles propres, encadrées rigoureusement d'un point de vue juridique et éthique. Viginum se place au cœur d'une gouvernance interministérielle adaptée et robuste, dans laquelle chaque entité détient un rôle spécifique dans le traitement des ingérences numériques étrangères, allant de la détection jusqu'à la mise en œuvre d'actions de réponse. Cette organisation défensive a permis de protéger le débat public numérique lors des événements majeurs de l'année 2024, en particulier les processus électoraux, dans le strict respect des libertés fondamentales.



Coopérer avec les partenaires internationaux

Un axe central pour Viginum

Par nature, l'ingérence numérique étrangère est une menace transnationale qui touche et concerne tous les pays. Pour ces derniers, et plus spécifiquement les démocraties qui sont majoritairement visées, l'enjeu est de renforcer la connaissance de la menace informationnelle et de travailler à une défense commune.

Fort des sollicitations reçues de la part de nombreux pays, Viginum a établi des relations de coopération avec des administrations et services étrangers en charge de lutter contre les manipulations de l'information.

S'appuyant sur des moyens dédiés, la stratégie de coopération internationale du service s'articule autour de trois axes :

Assistance technique au travers d'une offre de *capacity building* : via des feuilles de route bilatérales, Viginum accompagne ses partenaires dans leur montée en puissance opérationnelle ou leur appréhension du cadre juridique et éthique.



Coopération opérationnelle, à fin d'exposition conjointe de menaces : à l'image de ce qui a été réalisé avec l'Allemagne et la Pologne dans le cadre de la dénonciation publique de la campagne prorusse *Portal Kombat*, Viginum souhaite renforcer les travaux conjoints d'investigation et ainsi faciliter les opérations d'exposition publique en étroite coordination avec le MEAE.

Promotion de l'approche française dans les enceintes multilatérales : fort de son modèle unique et de l'expérience opérationnelle accumulée, Viginum promeut son approche au sein des différentes enceintes multilatérales (UE, OTAN, G7, OCDE, OSCE) pour inciter au développement d'une grammaire commune et, le cas échéant, inspirer la création d'unités homologues.

L'année 2025 sera marquée par une plus grande valorisation de l'expertise scientifique de Viginum sur la scène internationale, avec l'organisation d'un événement public consacré aux enjeux liés à l'intelligence artificielle et à l'intégrité de l'information lors du Sommet sur l'Action sur l'IA à Paris les 10 et 11 février 2025.

Question à Laura Brincourt, Cheffe adjointe du bureau Coordination et Stratégie

Quels sont les futurs défis à l'international ?

Les défis qui attendent Viginum pour l'année 2025 ne manquent pas, à commencer par la structuration de la coopération entre acteurs européens et internationaux de la LMI. En effet, si la nécessité de devoir lutter contre les manœuvres informationnelles est désormais admise par tous, la possibilité d'une réponse efficace et collective se heurte encore à une hétérogénéité des approches et des dispositifs pour y faire face. Dans ce contexte, Viginum a l'ambition de contribuer à l'harmonisation des pratiques et des outils, préalable à l'émergence d'une véritable interopérabilité dans ce domaine, à l'échelle européenne et internationale. Viginum entend contribuer activement aux travaux de la commission sur le bouclier démocratique européen pour 1) harmoniser les pratiques 2) renforcer les capacités opérationnelles des partenaires 3) favoriser l'interopérabilité des échanges opérationnels.

Sensibiliser, former, informer

À destination des publics les plus jeunes

Ayant pour finalité la déstabilisation des sociétés visées, l'ingérence numérique étrangère, et plus largement la manipulation de l'information, s'attache à tromper les opinions publiques au moyen de divers procédés techniques inauthentiques (faux comptes automatisés, contenus faux crédibles générés par l'intelligence artificielle, vidéos décontextualisées, etc.).

Ainsi, l'information et la sensibilisation du grand public revêtent une importance capitale, en particulier pour les plus jeunes, davantage exposés aux risques posés par la diffusion des fausses informations sur les réseaux sociaux.

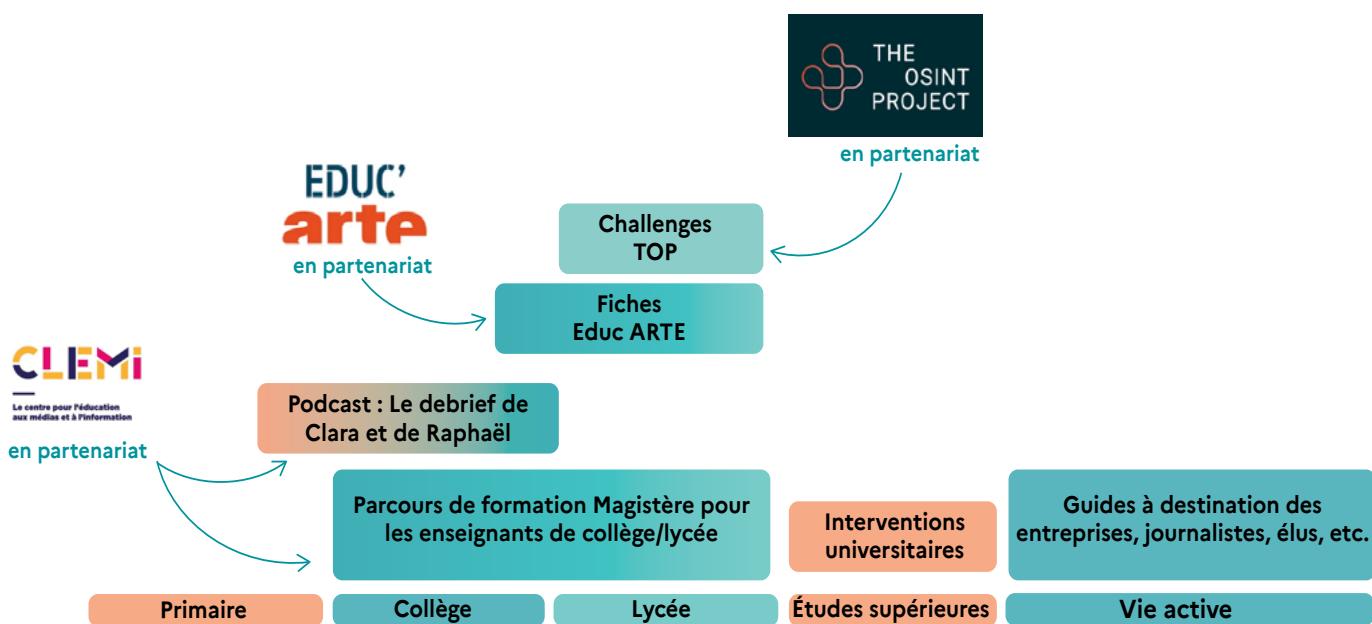
C'est pourquoi une vingtaine d'interventions ont été réalisées par les équipes de VIGINUM lors d'événements organisés pour les professionnels de l'éducation comme le Programme National de Formation ou l'Association des professeurs d'Histoire et Géographie.

Grâce à ces actions, Viginum a également été invité à contribuer à l'élaboration de plusieurs manuels scolaires (niveau Quatrième) qui seront disponibles à la rentrée 2025.

Dès 2023, VIGINUM a initié une collaboration soutenue avec le ministère de l'Education nationale - la direction générale de l'enseignement scolaire et le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) - et les médias pour créer des programmes et ressources pédagogiques au profit des acteurs du monde éducatif.

Grâce à ces collaborations, plusieurs projets innovants visant à sensibiliser les jeunes français ont vu le jour :

- Avec la plateforme Educ Arte, Viginum a co-produit une fiche pédagogique sur les manipulations de l'information s'adressant principalement aux enseignants du secondaire (collège et lycée) ;  <https://urlr.me/X2C3Tc>
- Avec le CLEMI, VIGINUM a conçu un podcast fictionné à destination des enseignants et du jeune public présentant différentes techniques analysées par Viginum et disponible depuis le 24 mars 2025 ;  <https://urlr.me/gjd9yD>
- Avec la plateforme The Osint Project, VIGINUM a participé à la création de trois nouveaux challenges OSINT sur les manipulations de l'information et les ingérences numériques étrangères.  <https://urlr.me/Bc9umw>





Appuyer la régulation

En collaboration avec l'Arcom



Le 4 juillet 2024, Viginum a signé une convention avec l'Arcom (le coordinateur pour les services numériques français au titre du DSA) pour encourager les échanges entre les deux entités, mettre en commun leurs expertises et lutter plus efficacement encore contre les ingérences numériques étrangères. Dans le cadre de cette convention, ou à travers la publication de rapports publics sur des modes opératoires informationnels caractérisés par le service, Viginum peut ainsi être amené à documenter les éventuels manquements des plateformes en ligne au titre du règlement européen.

Questions à Alban de Nervaux, Directeur général de l'Arcom

En juillet 2024, l'Arcom et Viginum ont signé une convention cadre de partenariat. Pouvez-vous revenir sur cet accord, qui fixe notamment les modalités de coopération sur la régulation des plateformes ?

Depuis l'adoption de la loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique, le 21 mai 2024, l'Arcom est l'autorité compétente pour la mise en œuvre du règlement européen sur les services numériques (RSN ou DSA) en France. En tant que coordinateur pour les services numériques, elle documente, en lien avec ses partenaires au sein des pouvoirs publics et de la société civile, les risques présents sur les grandes plateformes en ligne et leurs efforts pour les atténuer. Dans ce contexte, et dans la continuité des relations établies depuis plusieurs années, elle a signé une convention de partenariat avec Viginum pour encadrer et faciliter la coopération entre les deux institutions en matière de lutte contre les risques systémiques liés aux manipulations de l'information en ligne, et aux campagnes d'ingérences numériques. La convention établit plusieurs modalités d'échange, permettant une action conjointe réactive, mais aussi de partager et consolider leurs expertises respectives.

Comment l'expertise de Viginum permet-elle d'appuyer l'Arcom dans ses missions de mise en œuvre du DSA ?

L'Arcom siège au Comité européen des services numériques aux côtés des autres coordinateurs et de la Commission européenne, et appuie celle-ci dans sa mission de supervision des plateformes en ligne dépassant les 45 millions d'utilisateurs dans l'Union. Le RSN impose à ces dernières un ensemble d'obligations renforcées, dont le recensement et l'atténuation des risques systémiques découlant de leur fonctionnement, notamment ceux liés aux effets négatifs sur l'exercice des droits fondamentaux (dont la liberté d'expression), le discours civique, les processus électoraux et la sécurité publique. L'expertise de Viginum en matière de détection des campagnes d'ingérences étrangères numériques et de diffusion artificielle de contenus en ligne est ainsi un atout pour le recensement et l'analyse de ces risques, que coordonne l'Arcom pour la France aux fins de nourrir les travaux européens. Plus encore, le RSN prévoit une coopération renforcée entre les coordinateurs et la Commission européenne dans le cadre d'enquêtes. Ainsi, la capacité de Viginum à détecter et caractériser les risques présents sur les plateformes a déjà permis de contribuer à plusieurs d'entre elles.



Engager le dialogue avec les plateformes

Sur la base d'une approche technique et opérationnelle

Dans le cadre de sa mission de détection et de caractérisation des ingérences numériques étrangères, Viginum s'attache à développer des coopérations avec l'ensemble des acteurs concernés par la lutte contre les manipulations de l'information, et notamment avec les fournisseurs de plateformes en ligne.

Le partage d'éléments techniques sur les modes opératoires informationnels caractérisés par le service

Fondée sur l'analyse de critères techniques objectifs, l'approche opérationnelle de Viginum consiste à caractériser le comportement inauthentique de comptes opérés par des acteurs étrangers sur les plateformes en ligne et ciblant le débat public numérique français.

Au travers de ses rapports publics et d'échanges opérationnels, Viginum a partagé, au cours de l'année 2024, des éléments techniques relatifs l'activité des modes opératoires informationnels étrangers caractérisés et suivis par le service à de nombreux fournisseurs des plateformes (X, Google, YouTube, Facebook, Instagram, TikTok et Bluesky). Ces expositions de manœuvres d'ingérence numérique étrangère et ces échanges d'informations ont parfois conduit à des actions proactives de modération de la part des plateformes à l'encontre de comptes, chaînes ou pages impliqués dans des manœuvres informationnelles étrangères malveillantes.

S'appuyant sur des critères techniques objectivables et non sur la nature des contenus diffusés en ligne, l'approche opérationnelle de Viginum représente une opportunité dont se saisissent les plateformes pour mieux identifier les comptes opérés par des acteurs étrangers qui contreviennent à leurs conditions générales d'utilisation et dont l'activité peut représenter un risque systémique au sens du règlement européen sur les services numériques (DSA).

Une coopération renforcée qui demeure néanmoins insuffisante

Au cours de l'année 2024, Viginum a mis en place plusieurs actions visant à renforcer sa coopération avec les représentants des plateformes, en particulier en période électorale. Ainsi, en lien avec l'Arcom, le MEAE et la Commission européenne, Viginum a participé à plusieurs réunions de sensibilisation des plateformes sur les risques informationnels en contexte électoral, et a entretenu des échanges opérationnels avec plusieurs d'entre elles lors des scrutins.

Pour autant, le niveau de coopération avec certains fournisseurs de plateformes reste objectivement en-deçà des attentes légitimes de Viginum, notamment s'agissant des besoins techniques nécessaires à l'identification des ingérences numériques étrangères. Ceux-ci se heurtent en effet au refus des fournisseurs d'autoriser l'accès à l'ensemble leurs interfaces de programmation API, à l'exception des APIs publicitaires dont les accès sont une obligation au titre du règlement européen sur les services numériques (DSA).

Si Viginum salue la démarche proactive de certaines plateformes lors d'échanges ponctuels, le service observe par ailleurs que les interlocuteurs les moins coopératifs sont également ceux qui sont concernés par des enquêtes ouvertes par la Commission européenne pour des manquements aux obligations de transparence imposées par le règlement européen sur les services numériques.

